



**Amicale des
Sapeurs-pompiers**
des Montagnes neuchâtelaises

Sap'info

N° 1 / 2008

Sommaire

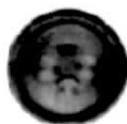
Le mot du Vice-Président.....	4
Soirée annuelle 2008.....	5
Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2008.....	6
Les recrues arrivent !.....	10
Noël des enfants.....	12
Match au loto.....	13
Ramassage du papier.....	14
Sap'info.....	16
Site Internet.....	16
Concours.....	18



Têtes multibroches
FAZ



Etampes
Découpages
Travaux sur presse



Frappe de
cadrans



Jeanrenaud S.A.

Alexis-Marie-Piaget 72
2300 La Chaux-de-Fonds

Tel: 032 967 95 00
Fax: 032 965 95 10
E-mail: jjsa@jeanrenaudsa.ch

Le mot du Vice-Président

Chers camarades,

Voici quelque temps, j'ai fait un rêve. J'étais un petit enfant et nous étions au milieu d'une belle journée d'été. Soudain un bruit criard brisa la quiétude de ce début d'après-midi. C'était le camion des pompiers qui passait à vive allure, suivi d'autres véhicules du service du feu. Et là, mes yeux brillaient d'une vive intensité, je me mettais à la place de ces hommes qui allaient remplir leur devoir de sapeurs pompiers. Je savais, comme pratiquement tout petit enfant, qu'une fois que je serais grand, moi aussi, je serais un pompier.

Soudain, je me suis réveillé, et je suis sapeur pompier, quelle chance; mon rêve s'est réalisé. Et cette vie me permet de vivre cette passion tous les jours, ceci avec des camarades professionnels et d'autres volontaires. Mais une chose est certaine, tous sont animés par cette passion qui brille dans leurs yeux quand on fait appel à leurs services. Et là doit naître une camaraderie et une collaboration entre personnes unies par une même passion.

C'est dans ce but que notre amicale se permet de vous proposer un grand nombre d'activités, afin que nous puissions nous retrouver dans un cadre convivial et partager nos expériences gustatives, sportives et ludiques.

Je dois vous avouer que cela fait un grand nombre d'années que je passe de supers moments en compagnie de tous ces collègues sapeurs pompiers et je souhaite vivement que ces manifestations vont se perpétuer.

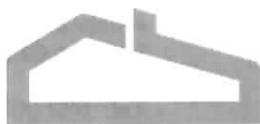
Je vous souhaite de passer une belle période d'été et me réjouis de vous rencontrer nombreux lors de nos futures activités.

Avec mes meilleures salutations

Le Vice-Président,
Bruno Cattaneo

GÉRANCE CHARLES BERSET SA

Rue Jardinière 87
2300 La Chaux-de-Fonds
direction@berset-gerance.ch



Tél. 032-910.92.22
Fax 032-910.92.29
www.berset-gerance.ch

Gérance et courtage d'immeubles, administration de PPE

Soirée annuelle 2008

Où sont passés les tuyaux?... Les lances et la grande échelle?...

C'est sur les paroles de la chanson « L'incendie à Rio » de Sacha Distel que s'est ouvert et terminé la soirée annuelle 2008 organisée le 16 février dernier au restaurant du Grand Hôtel des Endroits à La Chaux-de-Fonds.

Après une année 2007 sans soirée annuelle et suite à une requête insistante de certains membres lors de l'Assemblée Générale 2007, le comité a remis sur pied cette activité avec comme thème un karaoké.

Mais prenons un peu de recul et revenons sur le déroulement de cette soirée.

C'est donc dès 19h que les premiers membres sont accueillis autour d'un apéro et dans une chaleureuse ambiance musicale gérée par l'animateur Nicolas de Karashow. S'en suit un délicieux repas composé d'une salade de saison, d'un émincé de volaille au citron avec riz créole et d'un dessert glacé ; le tout accompagné d'un excellent vin rouge valaisan.

Dès le plat principal terminé, le show

musical est ouvert et c'est une ribambelle de chanteurs amateurs qui se sont produits jusqu'à 2h du matin ! Les répertoires de Michel Sardou, Claude François, Jean-Jacques Goldman, Pierre Perret et d'autres artistes un peu plus modernes sont revisités avec brio ! Certains convives se sont même aventurés dans deux ou trois chansons en anglais !

Le temps passant trop vite lorsque l'on s'amuse, c'est avec grande stupéfaction que les différentes personnes présentes regardent leur montre, constatent qu'il est déjà 2h et qu'il est temps de rendre la salle. C'est en fredonnant encore quelques chansons que tout le monde se sépare et retourne chez lui enchanté par cette très agréable soirée. A la demande générale, une animation identique sera très certainement organisée l'année prochaine.

Ce résumé serait incomplet s'il se terminait sans avoir relaté la prestation « KKOQQ... » de David et Jonathan... comprenez qui pourra... !

Sylvain Jocallaz

SAMI EQUIPEMENTS
AUSRÜSTUNGEN

Matériel protection incendie
Extincteurs
Matériel pour services d'incendie
Habillement professionnels et de sécurité

MAIL@SAMI-EQUIPEMENTS.CH

WWW.SAMI-EQUIPEMENTS.CH

Moirandat Philippe

Place de la Liberté 6 / CP 36
CH-2942 ALLE

Tél. bureau 032 471 33 35
Tél. privé 032 471 16 76
Fax 032 471 33 36
Natel 079 202 65 87

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2008

Mardi 11 mars 2008 à 20h00 à l'Hôtel
des Endroits, La Chaux-de-Fonds

2. Procès-verbal de l'assemblée
générale du 14 mars 2004

Ordre du jour annexe 1:

1. Appel et nomination de scrutateurs
2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2007
3. Correspondance et affaires courantes
4. Admissions, démissions, exclusions, décès
5. Nomination des Membres Honoraires
6. Rapports annuels ;
 - a) du Président
 - b) du Caissier
 - c) des Vérificateurs de comptes
 - d) Budget 2008
 - e) Cotisations 2008
7. Match au loto
8. Journal
9. Divers

En l'absence du président, Monsieur Claude Alain BEUTLER, l'assemblée est ouverte à 20h09 par Monsieur Bruno CATTANEO, vice-président de l'ASPMN, qui souhaite la bienvenue aux membres présents.

1. Appel et nomination des scrutateurs

Le Président procède à la nomination des scrutateurs, conformément à l'article 8 des statuts de l'ASPMN. Sont désignés Messieurs Jean-Jacques FLURY et Julien MATTHEY.

On dénombre 28 membres présents, 17 se sont excusés. La liste des personnes présentes et excusées figure en annexe 2 du présent procès-verbal.

Ledit procès verbal est paru dans le Sap'Info (voir édition 2/2007). Le Président suggère donc de renoncer à sa lecture. Cette proposition ne rencontre aucune opposition et le procès verbal est accepté à l'unanimité.

3. Correspondance et affaires courantes

Monsieur Marc SCHAFROTH indique que le classeur regroupant tous les documents en question est à disposition des membres souhaitant en prendre connaissance.

Un point de situation est fait quand au GSL dont l'AG s'est déroulée le 25 février 2008. Le site internet du GSL est fonctionnel. Un courrier du SDIS de Planles-Ouates invitant les membres des diverses sociétés ou amicales au 150^{ème} anniversaire de leur compagnie est présenté. Aucune personne présente ne donne suite à l'invitation.

4a. Admissions, démissions, exclusions, décès

Le Secrétaire à la correspondance informe qu'aucune demande d'admission n'a été faite.

Un membre a démissionné de l'ASPMN depuis la dernière assemblée générale. Il s'agit de Monsieur Lyonel VUILLEUMIER.

Aucune exclusion n'est prononcée, tous les membres s'étant acquittés de leur cotisation.

Un décès est à déplorer, il s'agit de Monsieur Charles DUBOIS. Un instant de silence est respecté en sa mémoire.

Le tout figure en annexe 3 du présent procès-verbal.

5. Membres honoraires

Monsieur Marc SCHAFROTH procède ensuite à la nomination des nouveaux membres honoraires, en conformité avec l'article 8 des statuts de l'ASPMN. Il y en a trois cette année:

- Monsieur Jacques BRASEY, 30 ans de sociétariat, absent, recevra son certificat ultérieurement;
- Monsieur François PASSERA, absent, recevra son certificat ultérieurement;
- Monsieur Bruno PELLEGRINELLI, reçoit son certificat des mains de Monsieur Marc SCHAFROTH

Le tout figure en annexe 3 du présent procès-verbal.

6. Rapports annuels

6a. Rapport du Président

Le vice-président relate les diverses manifestations 2007 dont la sortie familiale à Europa Park qui a été un franc succès. Si le but premier était le 5^{ème} anniversaire de l'ASPMN, cette sortie devait également servir à resserrer les liens, ce qui un des buts de notre amicale. L'ASPMN a également organisé la soirée du personnel de Métropole Centre. Les personnes qui y ont participé en garde un excellent souvenir. Il souligne également les efforts du comité pour assumer les grosses dépenses engagées, sans oublier de remercier toutes les personnes qui se sont mises à disposition pour donner le coup

de main. Il remercie également celles et ceux qui se mobilisent pour le Téléthon.

6b. Rapport du Caissier

Monsieur Sylvain JOCCALLAZ informe que l'exercice 2007 est meilleur que prévu. Un déficit de CHF 2'000.- avait été annoncé. Il est finalement de CHF 501.67 (voir annexe 4 du présent rapport). Il est dû à la création de provisions, notamment pour la Sainte-barbe 2007, dont nous ne connaissons toujours pas le montant final. Le résultat du match au loto est une des raisons qui a conduit à cette amélioration des chiffres.

6c. Rapport des Vérificateurs des Comptes

Monsieur Xavier HUTHER donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes (voir annexe 5 du présent procès-verbal), en son nom et en celui de Monsieur Steve CHANEZ, absent et excusé. Notons essentiellement ici que le travail du caissier a été très apprécié. Il est demandé à l'assemblée de donner décharge de l'exercice 2007 au caissier.

La décharge lui en est donnée à l'unanimité par levé de main.

Le président demande ensuite à l'assemblée de donner décharge des vérifications des comptes aux concernés. La décharge leur en est donnée à l'unanimité par levé de main.

Aucune élection de vérificateurs des comptes n'étant requise cette année, Messieurs Xavier HUTHER et Steve CHANEZ garderont leur fonction pour l'exercice en cours. Monsieur Thierry VOILLAT reste suppléant.

6d. Budget 2008

Le Caissier présente son budget pour l'année 2008, il prévoit un bénéfice de CHF 370.-. (voir annexe 6 du présent procès-verbal). Il est approuvé à l'unanimité par levé de main.

6e. Cotisations 2008

Le Président et le Caissier proposent de maintenir les cotisations à 25.-, compte tenu du résultat de l'exercice 2007 et du budget 2008 bien ficelé.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité par levé de main.

7. Match au loto

Monsieur Marc SCHAFROTH prend la parole à ce sujet. Il donne un explicatif détaillé sur la comptabilité du match qui s'est déroulé le dimanche 16 décembre 2007.

Il précise qu'il a vraiment du plaisir à travailler pour l'ASPMN lorsque les choses se déroulent aussi bien que lors du match au loto de décembre dernier. Cette manifestation s'est clôturée sur un bénéfice de CHF 8294.80.

Il informe les membres que le fonctionnement du bar a été revu, ce qui permet de dégager un bénéfice plus conséquent.

8. Journal

Monsieur Marc SCHAFROTH excuse Monsieur David DERUNS, absent pour raison de santé. Il transmet quelques informations à l'assemblée concernant ce point de l'ordre du jour.

Sap'info :

- En 2007, il y a eu 2 parutions du journal. Le problème est toujours le même, à savoir le nombre d'article à publier. Toute personne qui souhaite transmettre un article peut le faire soit en s'approchant d'un membre du comité ou alors directement via l'adresse mail info@aspmn.ch.
- Vous l'aurez sans doute remarqué, il y a eu des « bugs » d'impression. Je m'en excuse, tout est mis en œuvre que cela ne se reproduise plus. Il y a eu un problème de compatibilité de fichier. A ce sujet, la publicité du « Café des Sports » paraîtra dans le prochain numéro et ceci gratuitement.

Internet :

- La mise en place d'un espace membre est toujours en cours. Encore un peu de patience.
- Pour ceux qui effectuent des achats sur Internet par exemple « La Redoute », « LeShop.ch », « ExtraFilm », ect... pensez à passer par une bannière publicitaire du site Internet. Souvent il y a un rabais pour vous, exemple en ce moment, -50% sur les tirages photos et l'Amicale touche une commission. Ainsi, pour l'année 2007, la publicité sur le site Internet a rapporté 153.30 CHF.

Pour toutes questions concernant le journal ou Internet, je reste à disposition via l'adresse mail info@aspmn.ch.

9. Divers

Monsieur Bruno CATTANEO signale qu'un courriel nous a été adressé par Monsieur Jean-Paul BANDELIER. La première partie concernant le SIS, le contenu sera transmis à qui de droit. La seconde partie est développée par Monsieur Marc SCHAFFROTH. Il s'agit d'une proposition d'organiser une rencontre des personnes ayant participé à la mise sur pied de la soirée du 100^{ème} de la société des SP de La Chaux-de-Fonds en 2000. Au nom du comité, Monsieur Marc SCHAFFROTH répond que le comité n'entrera pas en matière sur une telle organisation pour ne pas créer de précédent si d'autres personnes venaient à faire des propositions semblables à l'avenir. Le comité est prêt à fournir les adresses sur étiquettes si Monsieur BANDELIER souhaite aller de l'avant dans sa démarche.

Monsieur Bruno CATTANEO informe que l'école de recrue prend fin le 7 juin 2008. Les recrues seront approchées à ce moment là par le comité de l'ASPMN pour une éventuelle adhésion. Il demande à l'assemblée de déléguer la compétence d'accepter les candidatures avec une cotisation partielle pour 2008 de CHF 20.-. Monsieur Jean-Jacques FLURY prend la parole et accepte la proposition faite mais sans cotisation. L'assemblée se rallie à cette dernière proposition, à l'unanimité.

Monsieur Bruno CATTANEO informe l'assemblée qu'il est allé chercher le solde de T-shirts chez Frutiger. Ces derniers sont là et les membres qui désirent en acquérir peuvent le faire de suite.

Monsieur Sylvain JOCCALLAZ propose d'encaisser les cotisations 2008 à ceux qui désirent s'en acquitter immédiatement.

L'assemblée est levée par le Président à 20:50.

Ainsi fait à La Chaux-de-Fonds, en un exemplaire le 13 mars 2008, sur la base des notes personnelles du soussigné. Une copie du fichier informatique est transmise à Monsieur David DERUNS en vue d'une distribution par le biais du journal.

Marc Schafroth

Documents annexés à l'original :

Annexe 1:

Ordre du jour de l'assemblée générale statutaire 2008 de l'ASPMN

Annexe 2:

Liste des personnes présentes et excusées

Annexe 3:

Liste des demandes d'adhésions, des démissions et des décès

Annexe 3:

Liste des nouveaux membres honoraires

Annexe 4:

Rapport du Caissier

Annexe 5:

Rapport des Vérificateurs des Comptes

Annexe 6:

Budget 2008

Les recrues arrivent !

La chose la plus fascinante du travail de sapeur-pompier reste à mon avis sa disponibilité ou, vu sous un autre angle, sa faculté de devoir ou de pouvoir, d'une seconde à l'autre, se trouver confronter à un milieu hostile, au service de son prochain. Alors que quelques instants auparavant, il vaquait aux activités les plus ordinaires, le sapeur pompier est soudain propulsé en moins de temps qu'il ne faut pour le lire au sommet non pas de sa gloire, mais au chevet de la souffrance, dans son rôle unanimement reconnu, celui d'aider son prochain.

C'est un peu ce que je me disais ce matin du 1^{er} décembre 2007 lorsque je chutai précipitamment de mon lit, réveillé par un crépitement que j'ai tout d'abord cru être celui d'une torée automnale. Une sirène hurlante m'avait cependant arraché à ce rêve culinaire et me fit vite comprendre que le feu qui crépitait n'était pas dans mes songes mais bien réel. Un coup d'œil par la fenêtre me fit me rendre compte que la situation était grave : l'immeuble voisin du mien laissait s'échapper de longues flammes d'un rouge vif qui se transformaient bien vite en volutes de fumée noire et âcre.

J'enfilai donc mon uniforme aussi adroitement qu'un enfant de deux ans qui essaie pour la première fois de s'habiller et me rendis sur les lieux, reçus ma mission et, une poignée de minutes après avoir été lâchement jeté des bras de Morphée, je pénétrai non sans appréhension dans un appartement en feu. Quatre bouteilles d'air comprimé plus tard, je sortis exténué de cet immeuble, fier d'avoir accompli cette belle mission.

La vision que j'eus à cet instant fut assez remarquable. Alignés, attentifs et peut être même anxieux, une cohorte de jeunes recrues, en exercice ce matin-là, avaient été appelés en renfort. Alors que je tentai péniblement de me défaire de mon lourd appareil respiratoire, une recrue se précipita pour m'aider, alors qu'une seconde me tendit une limonade et une troisième une branche de chocolat. Je pus percevoir cette fierté de pouvoir participer, certes modestement, à cet effort collectif et me rappelai alors ma première intervention.

Comme mon occupation de ce 1^{er} décembre était également consacrée au Noël des enfants (cf. art. dans le présent numéro), je demandai, la mort dans l'âme, la permission au chef d'intervention à pouvoir être libéré avant les autres, histoire de ne pas avoir sur la conscience la déception de trente enfants qui attendaient impatiemment depuis une année bientôt la venue du Père-Noël.

La personne que le destin choisit de désigner pour me remplacer dans ma tâche, à la chasse aux dernières flammes qui se trouvaient encore cachées dans l'immeuble, ne fut autre que la jeune Recrue Catherine R., ma sœur cadette de dix ans, laquelle m'avait entendu au fil des années conter tout ce que j'avais pu apprendre dans l'exercice de cette noble tâche. C'est alors qu'un drôle de sentiment s'empara de moi : celui d'un grand frère soucieux de sa petite sœur, conscient du danger qui, à tout instant, guette les forces d'intervention. Une grande fierté aussi de voir cette relève, pleine de fougue, d'énergie et de bonne volonté, fière d'apporter sa contribution à ce bel effort.

J'eus aussi ce sentiment qu'un jour il faudrait penser à transmettre ce flambeau et se résoudre à accepter qu'un beau chapitre de notre existence s'achève. Certes, ce n'est pas demain que je pense raccrocher mon casque mais le fait d'y penser renforça mes convictions et l'idée que les jeunes qui arrivaient devaient pouvoir s'appuyer sur ce qu'on appelle les « anciens », ceux sur qui j'avais pu moi-même compter à l'époque. Ils se reconnaîtront. C'est eux qui avaient eu jadis confiance en moi et m'avaient donné ma chance. Cette rencontre avec ces jeunes recrues m'avait fait prendre conscience qu'un jour, je ferai peut-être partie de ces « anciens », et mon vœu le plus cher serait alors de pouvoir inculquer cette passion mais aussi les connaissances nécessaires à ce métier qui relève plus de la vocation.

Les voir, ce matin-là, si fiers de porter leurs uniformes, enchantés de donner leur temps sans compter, eux qui, depuis plusieurs samedis, et après quelques jours de cours cantonaux avaient un seul objectif, celui d'intégrer les sections du SIS au mois de juin prochain.

Si je pouvais leur délivrer un petit message, il serait le suivant : « A vous les jeunes qui constituez notre relève, apprenez sans cesse, acceptez avec modestie la confiance que l'on met en vous et sachez faire preuve d'esprit de camaraderie et surtout soyez conscients et fiers de la tâche que vous réalisez. Je vous souhaite une magnifique carrière, aussi riche que la mienne ».

Plt Jean-Marie Rötthlisberger

membre ORPP



La jeune recrue Catherine R.

Noël des enfants

Quel rude beau métier que celui du Père-Noël ! Chaque année, je me fais la même réflexion.

Dur labeur parce que les exigences de ma fonction sont devenues, au cours des années, beaucoup plus élevées. Mondialisation, globalisation, restrictions budgétaires et autres termes barbares que l'on entend fréquemment dans la bouche de nos politiciens font que la demande en cadeaux est de plus en plus forte et les cadeaux toujours plus gros. Imaginez que, il n'y a pas si longtemps de cela, beaucoup d'enfants n'avaient pas de cadeaux... Aujourd'hui bien au contraire, je n'ai presque plus de place dans mon traîneau.

Mais malgré tout, cela reste un métier magnifique, car le regard émerveillé d'un enfant, ne serait-ce qu'un seul, sera toujours source de bonheur et de réjouissance pour moi.

Tenez, par exemple, au début du mois de décembre, le 1^{er} si je ne m'abuse, j'ai été invité par une association de pompiers bien sympathiques, association appelée ASPMN, laquelle voulait honorer ses bambins dont les pères sont si souvent sur un lieu d'incendie. Ils avaient souhaité fêter Noël avant l'heure avec les familles et j'ai donc décidé d'accepter ce rendez-vous avec grand plaisir.

Cette fête s'est déroulée en un lieu assez pittoresque mais fort accueillant, qui s'appelait sauf erreur « Le centre forestier de la Grébille ». A mon arrivée, les enfants et parents présents avaient déjà pris les quatre heures et c'est le ventre plein qu'ils

m'ont fait un chaleureux accueil. Ceci dit, ce qui m'a toujours sidéré dans mon métier, c'est ce silence digne d'une cathédrale lorsque je fais mon arrivée qui, pourtant, reste relativement discrète. Le plus prenant, ce sont les regards des enfants, qui oscillent entre la crainte et l'admiration.

L'organisateur de cette fête, soit un certain Jean-Marie Röthlisberger (drôle de nom celui-là), m'avait fait une place au coin du feu et j'ai pu prendre un à un les enfants sur mes genoux pendant qu'un de ces sympathiques pompiers, Dédé si ma mémoire est exacte, me prenait en photo avec ces chères têtes blondes.

Comme j'étais malheureusement très sollicité, j'ai dû écourter ce moment de pur bonheur, non sans avoir laissé un cornet surprise à chaque enfant qui avait bien voulu venir me donner un bec.

A noter que quelques mamans ont également joué le jeu et sont reparties avec des sucreries.

En conclusion, j'ai eu tellement de plaisir lors de cette journée, que j'ai décidé que j'y reviendrai en 2008, précisément le 29 novembre 2008. J'espère vous y revoir nombreux.

Merci à tous les enfants et à ces pompiers si dévoués et si accueillants avec moi.

A très bientôt.

Le Père Noël

(aidé par sa fidèle secrétaire Monique)

Match au loto

Le dimanche 16 décembre 2007, l'ASPMN organisait son traditionnel match au loto. Annoncé pour 16h00 précise, il n'a pu commencer qu'à 16h15, en raison de l'affluence de monde.

Dans un premier temps, ce sont des tables et des chaises qui ont été ajoutées, dans le fond de la salle. Puis, il a fallu se résoudre à ouvrir la galerie. Par bonheur, nous avions du personnel en suffisance et l'ouverture de la galerie ne nous a pas posé problème.

Apprécié par les fidèles « clients », notre match au loto s'est déroulé sur 30 tours. Une royale hors abonnement a également rencontré un vif succès. Il faut dire que le carton à 1'000.- en bons d'achat a de quoi allécher le public.

Toujours aussi apprécié également, le tour du malchanceux a une amusé l'assemblée. Une dizaine de minute plus tard, le malchanceux était enfin connu. Il

s'est vu remettre un bon de 100.- dans une agence de voyage et une petite attention de la part de l'ASPMN.

Quelques surprises ont également eu lieu durant le match. Ces petites attentions ont pour but de remercier le public et de démontrer notre attachement à les rencontrer annuellement à cette occasion.

30 tours plus tard, un tour gratuit a clôt le traditionnel match au loto de l'ASPMN, version 2007. Après avoir remercié chacune et chacun, le personnel a présenté ses vœux de fin d'année et donné rendez-vous pour le match de la saison prochaine.

Que toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette manifestation trouvent ici la plus vive gratitude du comité de l'ASPMN pour son engagement.

Marc Schafroth

Organisateur du match



Ramassage du papier

Samedi 9 février 2008, 12 membres de l'ASPMN ont participé au ramassage du vieux papier, en ville de La Chaux-de-Fonds. Mis sur pied par la ville, cette pratique sert notamment à encourager les sociétés locales et à leur donner un petit coup de pouce financier.



A 07h30, nous avons été accueillis par un responsable des TP. Après quelques explications et la distribution des chasubles orange, nous nous sommes répartis dans les 4 camions de ramassage des ordures mis à notre disposition, avec leur chauffeur bien entendu.

A 08h00, nous partions sillonner les rues du secteur sud de la ville. Le soleil se levait timidement mais le froid de la nuit était encore bien présent.

Après environs trois heures de route, les 4 camions se sont retrouvés à la gare aux marchandises, où nous allions vider leur

contenu dans un wagon des CFF se trouvant au bas de la rampe de chargement.

C'est un wagon bien rempli que nous avons finalement bâché. Il y avait environ 20 tonnes de papier selon le responsable des TP. Une belle récolte pour notre amicale. Nous sommes ensuite retournés au hangar des travaux publics où nous avons été remerciés pour le travail effectué. Ceux qui le souhaitaient

pouvaient se retrouver pour un apéritif au restaurant des Arrêtes. Avant de retourner chacune et chacun chez soi. Oui chacune car deux dames ont participé à cette expérience.

Ce fut en effet une expérience intéressante que de sillonner les rues de la ville à l'arrière d'un camion de ramassage des ordures. Le soleil nous ayant accompagné, nous avons vécu cette matinée dans des conditions optimales. Cela nous a également permis de nous rendre compte ce que vivent les personnes qui se trouvent à l'arrière de ces véhicules, chaque jour et par n'importe quel temps.

Je tiens ici à remercier chaleureusement celles et ceux qui ont participé à ce ramassage, permettant à l'ASPMN de mettre en caisse la somme de CHF 3000.-

Marc Schafroth



Franchon Steeve Electricité Sàrl

www.franchon.ch

Atelier:

Combe-Jeaneret 3
2400 Le Locle
Tél.: 032 932 30 01
Fax: 032 932 30 02
Nat: 078 738 40 01
franchon@bluewin.ch

Magasin:

Henry-Grandjean 1
2400 Le Locle
Tél.: 032 932 30 03
Fax: 032 932 30 04
magasin.franchon@bluewin.ch



Daniel-Jeanrichard 15
2400 Le Locle
032/931.17.20

”mode de vie ... ”



Vêtements - Chaussures - Accessoires

Sap'info

Vous l'aurez sûrement remarqué, le tirage du Sap'info précédent a connu quelques problèmes d'impression. Il y a notamment eu la publicité du Café des Sports qui n'est pas sorti ! Normalement, le numéro que

vous lisez en ce moment ne devrait plus avoir de problème d'impression. Il s'agissait d'un problème de compatibilité de logiciel avec l'imprimeur. Je tenais à m'excuser auprès de vous.

Site Internet

N'oubliez pas de faire un tour sur le site Internet de l'ASPMN à l'adresse www.aspmn.ch.

Il y a une grande nouveauté, à savoir un forum de discussion. Le forum est divisé en deux parties. La première qui est visible de tout le monde. Et la seconde qui est accessible uniquement aux membres de l'Amicale. Dans cette partie, vous pourrez vous inscrire aux diverses manifestations. La procédure d'inscription est décrite directement sur la page du forum.

Sur le site Internet, il y a des bannières publicitaires. Et bien je vous invite à passer par le site de l'Amicale si vous devez faire une commande par exemple à « La Redoute ». Ainsi, une commission est reversé directement à l'Amicale.

Actuellement, vous trouverez les publicités de:

- **La Redoute** (habillement)
- **LeShop.ch** (épicerie en ligne - Migros)
- **iTunes** (musique mp3)
- **Dell** (informatique)
- **inkClub** (cartouche d'imprimante bon marché)
- **Distrelec** (électronique)
- **Apple Store** (informatique)
- **ExtraFilm** (tirage photo numérique – rabais jusqu'à 50% pour vous)

Courant mai, il devrait y avoir un shop en ligne avec la possibilité d'acheter des t-shirts et des casquettes à l'effigie de notre Amicale.

Je vous souhaite une bonne visite sur le site Internet et surtout, j'espère que le forum va un peu s'animer.

David Dérans

www.ASPMN.ch

Café des Sports

Rue des Envers 64

2400 Le Locle

Ouvert tous les jours, sauf le mardi

La semaine, du lundi au vendredi, **2 menus à choix**

Spécialités (tous les jours):

- Filets de perches
- Cuisses de grenouilles
- Fondue
- Raclette

Fondue Chinoise sur commande

 **032 931 39 39**

Concours

Trouvez la solution de ce rébus et remplissez le coupon réponse au bas de la page ou envoyez la solution par e-mail à info@aspmn.ch, sujet « concours ».

Le samedi 7 juin 2008, lors de la journée des « recrues » à la caserne du SIS des Montagnes neuchâtelaises, un tirage au sort sera effectué. Le ou la gagnante recevra un petit prix surprise.

Petit indice..... il s'agit d'un proverbe !



1



2



,



Nom :

Prénom :

Adresse :

Solution :

ATTENTION: Délai d'envoi fixé au vendredi 30 mai 2008.

ASPMN, Case postale 1331, 2301 La Chaux-de-Fonds

Amicale des Sapeurs-pompiers des Montagnes neuchâtelaises
Case Postale 1331
2301 La Chaux-de-Fonds

www.aspmn.ch – info@aspmn.ch